

Conseil de Laboratoire IREMAM
Mercredi 8 février 2017, salle A219

COMPOSITION

PRÉSENTS (12) :

- | | |
|------------------------------|----------------------|
| - Brigitte MARINO | - Marie-Pierre OULIÉ |
| - Catherine MILLER | - Richard JACQUEMOND |
| - Cédric PARIZOT | - Sabine PARTOUCHE |
| - Didier GUIGNARD | - Ludwig RUAULT |
| - Florence BERGEAUD-BLACKLER | - Vincent GEISSER |
| - François SIINO | |

Secrétariat : - Chloée LUZZU

- EXCUSÉS (3) :
- | | |
|--------------------------------|------------------------------------|
| - Juliette HONVAULT | - Christine MUSSARD |
| - Mohamed BAKHOUCHE | - Homa LESSAN PEZECHKI (CNU Paris) |
| - Philippe CASSUTO (CNU Paris) | - Aurélie DUSSERRE |
| - Eric CHAUMONT | |

NOUVELLES DU LABO

Points introductifs de Catherine MILLER

- ❖ L'arrivée de Chloée LUZZU au secrétariat pour 4 mois, soit jusqu'au 31 mai. Elle occupe le secrétariat mais va également apporter son aide à C. Miretti pour la gestion de la comptabilité.
- ❖ L'arrivée d'un ingénieur de Recherche, Julien GIRY, dans l'équipe de Florence BERGEAUD-BLACKLER pour le projet **MHALEC**, puis à partir du 1^{er} mars Aziz HLAOUA avec un contrat de 3 mois, qui va devoir occuper un bureau équipé d'un ordinateur. Trois nouveaux stagiaires vont également faire parti du projet.
- ❖ Brigitte MARIN quitte prochainement la direction de la MMSH, Sophie BOUFFIER va prendre la relève.

BUDGET 2017

70% des dépenses doivent être engagés avant juin/juillet 2017.

La dotation globale est approximativement équivalente à l'an dernier :

- 64 500 €uros de dotation annuelle du CNRS (soit moins 3500 par rapport à 2016, auquel il faut rajouter les soutiens INSHS aux revues et les revenus Freemium des revues et éditions)
- 65 000 €uros de l'AMU (qui inclut le salaire de Christine MIRETTI)
- soit un total de **130 000 €uros**

Le total des demandes qui a été acté par le CL s'élève à **132 910** début février.

Fonctionnement – Équipement : 26 000€

Qui reprend les grandes lignes budgétaires de l'année dernière. Fin 2016, une partie des dépenses équipements 2017 a été faite (clim dans le bureau doctorant et bureau Guignard, équipement salle 259, nouveaux casiers, papeterie, etc). Il n'y aura donc pas de grosses dépenses à prévoir dans ce domaine en 2017. La principale ligne budgétaire sera équipement informatique (ordinateurs et petits équipements) pour

un montant évalué à environ 15 000 euros. Maurice Seger a établi les besoins du renouvellement du parc informatique qui commence à vieillir dans pas mal de bureaux (10 postes) et toutes les demandes de logiciels et petits matériels.

Concernant les demandes de portable (hors postes fixes) sont actées :

- L'achat d'un Portable pour Sabine PARTOUCHE en remplacement de son poste Mac vieillissant
- Installation d'une imprimante dans le bureau de Florence BERGAUD-BLACKLER et remplacement de l'imprimante qui se trouve dans le bureau de Brigitte MARINO
- Le renouvellement du Portable Mac de Pierre LARCHER qui vient de rendre l'âme.

Appui à la recherche : 30 670€

En termes de dépenses liées à l'appui à la recherche :

- Publications : 10 000 € ;
- Revues : 6 170 € ;
- Bibliothèque : 11 000 € inclue 8 000 achat ouvrage et 3000 pour foire du livre à Tunis en avril ; La deuxième demande de foire du livre à Alger en septembre sera réévaluée en Juin en fonction des dépenses. Richard Jacquemond souligne qu'il faut penser à prévoir la Foire du Livre du Caire de janvier 2018 qui sera prise sur budget 2017
- Vacances : 17 000 € de CDD de Christine MIRETTI.

Recherche (soutien aux membres des équipes, séminaires, colloques) : 59 240€

Incluant soutien aux équipes, Séminaire, Colloques, Action en partenariat

Une ligne de 6000 euros a été mise à la disposition de chaque équipe pour les missions individuelles de terrain ou participation à des conférences. En termes de dépenses liées à l'appui aux membres des équipes de recherche, il est rappelé :

- Sauf cas exceptionnel, un chercheur ou EC de l'IREMAM ne peut demander plus de 1000 euros par an. Si une dérogation exceptionnelle est faite pour un terrain particulièrement lointain et cher, elle ne peut être renouvelée l'année suivante.
- Dans certains cas, les demandes des chercheurs émérites dépassent celles des titulaires ce qui n'est pas possible, **d'autant que les chercheurs émérites ne sont pas pris en compte par les tutelles dans le calcul de la dotation du laboratoire.** Une proposition a été annoncée concernant les demandes des chercheurs émérites qui devraient correspondre au maximum à 50% de celles des titulaires
- Les demandes des Chercheurs-Associés ne sont pas prioritaires
- Le CL est d'avis qu'il vaut mieux dans la mesure des moyens soutenir les très jeunes chercheurs (ex doctorants qui n'ont pas eu de post doc) qui participent aux activités de l'IREMAM

Les responsables d'équipe préviendront individuellement les membres de leur équipe concernant les demandes de chacun.

L'axe éducation obtient 2 700 euros pour payer frais traitement des questionnaires

Soutien aux Séminaires de recherche dont certains incluent des journées études s'élève à 4 440 euros. Les 6 demandes ont été acceptées par le CL (histoire ottomane (J.Dumas), Fabrique de l'Image (Chaïb et Chèvre), Turquie (Groc), études berbères (Chaker), circulations et empires (Iris & Cie), ambassadeurs monde musulman médiéval (séminaire inter MMSH Rhoné). Pour le Séminaire sur la Turquie de G. Groc, il serait bien qu'il s'articule mieux avec ceux de l'IEP. Vincent Geisser se charge de prendre contact avec G. Groc à ce sujet.

Suite aux remarques de HCERES qui a trouvé que trop de séminaires affichés par IREMAM, le CL sur la suggestion de R. Jacquemond acquiesce à l'idée que sur le site web il faut bien distinguer séminaires d'enseignement et séminaires de recherche.

Soutien aux doctorants/ École doctorale/ Soutenance et jury = 16 500

Comme chaque année une enveloppe de 5000 euros est dédiée au soutien mission doctorants (gérée par Christelle Vayssière). Reconduction comme en 2016 de 5000 euros pour jurys de thèse et 5000 euros pour jury de HDR. Il faudra voir en fonction des besoins réels.

Soutien aux deux rencontres doctorales organisées par D. Guignard autour de l'Algérie

Colloques et Journées Etudes = 10 800

Inclus Rencontres IREMAM (800 euros), 2 colloques qui ont obtenu un FIR (Guignard Appropriation de l'espace en contexte colonial et impérial, partenariat avec IMAF soutien 2000 et Miller 12 Conférences internationales AIDA partenariat INALCO 1 500), 2 journées études (Calabrese sur la Syrie-Liban = 1000 , Hadj Moussa sur jeunesse et engagement= 1 000), Académie d'été en islamologie organisée par Nadjat Zouggar et A. S Boisliveau (500 euros) + Deux rencontres organisées par des associations de doctorants à Aix-en-Provence (Association HALQA - Islam médiéval et DIWAN – contemporain, 1 000 chacun).

Entre temps deux autres demandes sont arrivées pas encore budgétisées Saba Fares (pour un colloque au mois de Novembre et Aurélie Fillod Chabeau post doc labexmed pour ??)

Journées IREMAM : L'organisation de journées IREMAM prévus le 24/25 avril, la location de la salle se fera à la Baume les Aix (salle de 40 personnes). 2 000 euros budgétisés

Un retour sur le nombre de participants sur ces journées doit être fait dans 10 jours maximum afin de louer la salle ou non.

La ligne Programmes en Partenariat (4 800 Euros) concerne des programmes qui n'ont pas des financements externes et sont financés par IREMAM et un autre labo

Soutien dictionnaire arabe égyptien C. Audebert (IFAO-IREMAM).

Programme archives littératures orales Yéménites (IREMAM-CEFAS)

Programme archives Numan (IREMAM-CEFAS)

Programme Etudes berbères (IREMAM_LACNAD-Naples)

Programme Etudes alexandrines (IREMAM-CeAlex)

C. Miller trouve que par rapport au soutien aux séminaires et colloque/journée étude, cette ligne reste peu développée et que les membres IREMAM peuvent éventuellement penser à solliciter soutien labo pour des petits programmes.

Le budget a été validé par le conseil de Laboratoire à l'unanimité

D'AUTRES INFORMATIONS

- ❖ Au sein de la MMSH, l'IREMAM dispose de beaucoup de bureaux par comparaison avec d'autres laboratoires. La MMSH met à jour ses listes de téléphones et d'adresse mail et procède à un inventaire des bureaux. A l'IREMAM beaucoup trop de bureaux sont occupés uniquement par des chercheurs émérites ou des chercheurs associés et il va falloir absolument qu'ils partagent leurs bureaux avec des titulaires, des post doc, des personnes nouvellement recrutées, etc. La direction va prévenir les chercheurs associés ainsi que les Emérites qu'un état des lieux va être mis en place prochainement. Christelle VAYSSIERE a déjà commencé à libérer des espaces pour accueillir de nouveaux membres recrutés.
- ❖ Ludwig RUAULT demande l'obtention de casiers fermés supplémentaires pour les doctorants.

